

### **ZONE UA**

La zone UA est une zone équipée qui correspond au centre historique de Reichshoffen. Elle présente un cachet architectural remarquable, une mixité des fonctions et une morphologie urbaine dense avec un bâti continu. Cette zone correspond à la zone A (constructible) de la Z.P.P.A.U.P.

Elle comprend un secteur **UAz** qui correspond à la zone B (zone verte inconstructible) de la Z.P.P.A.U.P.

### **ZONE UB**

La zone UB est une zone équipée qui comprend les premières extensions urbaines du centre ancien. Elle présente une mixité des fonctions et des formes d'habitat avec une densité urbaine élevée.

Elle comporte la section de zone **UBs**, réservée aux projets à vocation sociale et/ou senior.

### **ZONE UC**

La zone UC est une zone équipée qui regroupe des zones résidentielles existantes comprenant essentiellement de l'habitat individuel.

Elle comporte des secteurs **UCa** (zone résidentielle, parcelles de forme allongée –ancien parcellaire agricole) et **UCt** (tourisme).

### **ZONE UD**

La zone UD est une zone équipée qui regroupe à Nehwiller des zones résidentielles existantes de type villageois, comprenant essentiellement de l'habitat individuel et quelques exploitations agricoles et/ou équipements publics.

Elle comprend un secteur **UDa** (zone résidentielle, parcelles de forme allongée –ancien parcellaire agricole).

### **ZONE UE**

La zone UE est une zone équipée qui est réservée à l'implantation d'équipements publics.

### **ZONE UX**

La zone UX est une zone équipée qui est réservée à l'implantation d'activités économiques.

Elle comprend des secteurs **UXa** (urbanisme industriel) et **UXc** (urbanisme commerciale).

### **ZONE AU**

La zone AU est une zone non équipée mais qui est destinée à être urbanisée à court ou long terme selon certaines modalités.

Elle est composée des secteurs **IAU** urbanisables sous conditions :

- **IAUa** à la périphérie immédiate duquel les équipements publics existants sont suffisants pour desservir les constructions à implanter dans l'ensemble du secteur. Ce secteur est subdivisé en deux sous secteurs : **IAUa1** (urbanisable à court terme) et **IAUa2** (urbanisable à moyen terme), afin de permettre l'échelonnement du projet en fonction de la mutation foncière.
- **IAUd** à la périphérie immédiate duquel les équipements publics existants sont suffisants pour desservir les constructions à implanter dans l'ensemble du secteur (à Nehwiller);
- **IAUe** réservé aux équipements publics ;
- **IAUs** réservé au projets à vocation sociale et/ou senior
- **IAUt1** réservé aux activités d'hébergement touristique ;
- **IAUt2** réservé à la réalisation d'une aire de camping avec les équipements nécessaires ;
- **IAUx** réservé aux activités économiques.

Et de secteurs **IIAU** inconstructibles pour l'instant, mais indiquant d'ores et déjà leur affectation future. Ces secteurs pourront être ouverts à l'urbanisation par le biais d'une modification du PLU.

- **IIAUa** réservé à terme pour de l'habitat majoritairement ;
- **IIAUd** réservé à terme pour de l'habitat majoritairement (à Nehwiller);
- **IIAUe** réservé à terme aux équipements publics ;
- **IIAUx** réservé à terme aux activités économiques.

### **ZONE A**

Il s'agit d'une zone agricole inconstructible qui comprend des secteurs **Aa** constructibles (pour les agriculteurs).

### **ZONE N**

Il s'agit d'une zone naturelle protégée en raison de la qualité de l'environnement, des sites et des paysages.

Elle comprend six secteurs :

- **Ne** pour la station d'épuration,
- **Nf** pour les espaces boisés,
- **Nj** pour des jardins familiaux en milieu urbain,
- **Ni** pour des équipements de loisirs légers,
- **Nr** pour le site de la réserve naturelle volontaire agréée,
- **Nv** pour la protection des vergers.